

ORDONNANCE COLLECTIVE

NOM DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE : Atropine pré bronchoscopie		NUMÉRO : OC : INH-02
INSTALLATION(S) / CENTRES D'ACTIVITÉS CONCERNÉE(S) : Hôpital BMP		MISE EN VIGUEUR LE : Novembre 2007
		RÉVISÉE LE : Novembre 2013
PROTOCOLE ASSOCIÉ : <input checked="" type="checkbox"/> OUI (INTÉGRÉ) <input type="checkbox"/> NON	ORDONNANCE PERMANENTE OU COLLECTIVE REMPLACÉE : Section 7 de l'ord. perm. # 4.42.6	
ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) : Inhalothérapeute : Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		
PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S) : Inhalothérapeutes Contribution des infirmières		
SITUATION CLINIQUE VISÉE OU GROUPE DE CLIENTS VISÉS : Concerne les patients d'âge adulte devant subir une bronchoscopie.		
BUT THÉRAPEUTIQUE : Réduire les sécrétions bronchiques.		
PROTOCOLE : L'inhalothérapeute administre 20 à 30 minutes avant la bronchoscopie une dose de 0,4 mg IM d'atropine. OU Il avise les infirmières des unités de soins de donner cette dose au patient devant subir la bronchoscopie. L'inhalothérapeute spécifiera l'heure à laquelle l'atropine doit être donnée.		
CONTRE-INDICATIONS CLINIQUES : <ol style="list-style-type: none">1. Patient présentant une tachycardie2. Instabilité cardio-vasculaire3. Maladie gastro-intestinale obstructive4. Glaucome à angle étroit5. Allergie à l'un des ingrédients de la préparation		
Dernière mise en pages : 2013-11-01 Emplacement : U:\RP\Sec_data\Dsp_cmdp\CMDP\PROTOCOLES - ORDONNANCES - GUIDES DE PRATIQUE\ORDONNANCES COLLECTIVES 2007\OC INH\OC-INH 02 Atropine.doc		

Signatures :

Originale signée

Mme Marie-Claude Beaulieu
Chef de service de l'inhalothérapie

Date

Originale signée

M. Paul Berger
Directeur des services multidisciplinaires

Date

Dr Gilles Jodoin
Chef du service de médecine spécialisée

Date

Originale signée

Mme France St-Pierre
Chef du département de pharmacie

Date

Originale signée

Dr Christian Léger
Directeur des affaires médicales et services prof.

Date

Originale signée

Mme Louise Favreau
Directrice des soins infirmiers

Date

Recommandation d'acceptation :

Originale signée

Président du CMDP

Adoptée le 14 nov 2007

Date

Approbation :

Originale signée

Comité de direction

Date

N.B. : Pour les ordonnances hors établissement, joindre la feuille de signatures des médecins prescripteurs sur laquelle sont indiqués leur no de permis et leur no de téléphone.

